

22/02/2021

Le GBO veut des garanties sur la stratégie de vaccination

Le GBO est inquiet par rapport au profond malaise que ressentent les médecins généralistes quant aux données qu'ils pourraient être amenés à devoir communiquer sur leurs patients dans le cadre de la phase IB de la vaccination contre la Covid-19.

Le GBO veut des garanties sur le respect du secret médical et du RGPD !

1. Le GBO-Cartel constate que l'avis de l'Autorité de Protection des Données sur le projet de Protocole d'accord entre l'Etat fédéral et les entités fédérées concernant le traitement de données relatives aux vaccinations contre la COVID-19 contient de nombreuses préoccupations. Le GBO voudrait également obtenir l'avis du Conseil d'Etat sur ce projet.

Le GBO souhaiterait savoir si le projet de Protocole en l'état sera amendé pour répondre aux interrogations de l'Autorité de Protection des Données et aux éventuelles remarques du Conseil d'Etat.

2. Dans tous les cas, le GBO ne sera pleinement rassuré sur les procédures prévues pour sélectionner les patients à risques que s'il obtient la certitude que :
 - 1) **La méthodologie retenue est bien conforme au Règlement général sur la protection des données (RGPD).**
 - 2) **La méthodologie retenue est bien conforme au respect du secret médical** : dans ce cadre le GBO souhaite connaître la position de l'Ordre des Médecins sur la question.
3. Le GBO insiste sur l'urgence à obtenir ces garanties car, **en aucun cas il ne faut retarder le processus de vaccination**, et en particulier la phase IB qui concerne notamment les plus de 65 ans et les patients à risque âgés de 45-65 ans.

* * *

Personne de contact : Jean-Noël Godin (0477/42.31.86)